

#132
déc. 2018

Liffréen

magazine

Le journal d'information de la ville de Liffré

A photograph of a snowy winter scene. The image shows a road winding through a forest of trees heavily laden with snow. The sky is overcast and grey. The overall tone is cold and wintry.

**JOYEUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE !**



FOCUS
PENSONS ENSEMBLE LE CENTRE
VILLE !

PAGE 8



ASSOCIATIONS
CROSS DE LIFFRÉ

PAGE 15



DANS LES ÉCOLES
L' UNC ENTRETIENT LA MÉMOIRE
DE LA «GRANDE GUERRE»

PAGE 18



CULTURE
CARMEN FLAMENCO

PAGE 20

P. 7 ECHO DU CONSEIL

- Point d'étape : étude implantation de la maison d'arrêt

P. 8 FOCUS

- Pôle santé, démarrage des travaux au printemps !
- Pensons ensemble le centre-ville !

P. 9 ON EN PARLE

- Impôt sur le revenu : le prélèvement à la source (PAS)
- Dématérialisation des marchés publics
- Inscription sur les listes électorales
- Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe !
- Collecte des déchets en période de fêtes de fin d'année
- Ma gendarmerie en ligne !
- Travaux rue de Rennes

P. 12 JEUNESSE

- Renov' la ville

P. 13 LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

- We are New-Orlean
- A Noël, mettez-vous à l'eau !
- Liffre-Cormier 2030
- Service des sports, à vos agendas !

P. 15 ASSOCIATIONS

- Le Cross de Liffré
- AFPL : Exposition annuelle et assemblée générale

P. 16 DANS LES ÉCOLES

Collège Martin Luther King

- Concours National de la Résistance et de la Déportation : Le collège récompensé
- Portes ouvertes samedi 26 janvier 2019

École Jacques Prévert

- Courir pour le Téléthon

Collège Saint-Michel

- Mobilisation autour de l'association ELA

L' UNC entretient la Mémoire de la «Grande Guerre»

P. 19 PORTE FOLIOS

P. 20 CULTURE

- Carmen flamenco
- Dimanche in villo#8
- Je me réveille

P. 22 HISTOIRE(S) DE

- L' pomë

P. 23 TRIBUNE DE LA MINORITÉ

P. 23 LE QUIZZ

P. 24 AGENDA



Directeur de publication : Guillaume Bégué
Adjoint en charge de la culture, de la communication et de la citoyenneté : Pierre-Jean Desbordes
Conseillère municipale déléguée à la communication : Lydia Méret

Rédaction, photo : Anne Sarrazin-Borde - Maquette et exécution graphique : Frédéric Leroux
Comité de rédaction : Jacques Bellonde, Véronique Bourcier, Françoise Cupif, Jean Genouël, Awena Kerloc'h

Crédits photos : Service communication - photographie de Monsieur Bégué/editorial : Marine photographe - Photo de couverture : route de Mi-Forêt/Madame Grégoire dec.2016 - Impression : Imprimé sur du papier couché recyclé FSC mix crédit - Imprimerie des Hauts de Vilaine, Châteaubourg

Journal distribué gratuitement à tous les foyers de la commune.

Tirage : 3700 exemplaires - Dépôt Légal : décembre 2009

Mairie de Liffre : Hôtel de Ville - Rue de Fougères - BP 94115 - 35341 Liffre cedex - 02 99 68 31 45
www.ville-liffre.fr - facebook/villeLiffre.com - twitter : @VilleLiffre



édi torial



A l'aube de la nouvelle année, le centre-ville de Liffré revêt son habit de lumière et la forêt se tapisse de givre blanc. Cette ambiance à la fois hivernale et féérique annonce, pour le plus grand plaisir des petits et des grands, des moments de bonheurs partagés en famille et entre amis.

A travers le spectacle offert par la ville aux enfants de la commune, les animations et les actions portées par le Centre Communal d'Action Sociale, l'Annexe Espaces-jeunes et le Conseil Municipal des Enfants de Liffré, j'ai à cœur que chaque liffréenne et liffréen passe d'agréables fêtes.

En cette fin d'année, les revendications nationales portées par le mouvement des gilets jaunes sont perceptibles au niveau local et nous nous devons de les écouter.

Dans ce contexte, il est essentiel de partager et de transmettre des valeurs communes et défendues par tous les liffréens : la bienveillance, le civisme, la solidarité, l'engagement et la confiance.

Nous vous souhaitons, l'équipe municipale et moi-même, de joyeuses fêtes de fin d'année.

A l'année prochaine !

Votre maire, Guillaume Bégué



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le public est venu nombreux assister à la cérémonie et honorer la mémoire des poilus de la Grande Guerre. Les élèves des écoles et des collèges ont répondu présents à l'invitation des anciens combattants.

VENDREDI 16 NOVEMBRE, nouvelle formule pour l'**accueil des nouveaux liffréens**. 40 familles ont pu échanger en toute convivialité avec les associations et les élus présents.

MERCREDI 3 OCTOBRE prise de commandement du lieutenant Jérôme Quanquoit à la brigade de gendarmerie de Liffré.





SAMEDI 6 OCTOBRE 10^{ème} édition de LIFFRE-LIVRES, avec des auteurs prestigieux à l'affiche de cet anniversaire.

SAMEDI 8 DÉCEMBRE spectacle pour les enfants de la commune. 3 séances au programme, „salle comble pour chacune d'entre elle.



12 OCTOBRE Plantation d'un arbre pour symboliser la résidence «le grand chêne», rue de Rennes. 30 logements adaptés, destinés à des personnes autonomes âgées de plus de 70 ans.

9 NOVEMBRE
Démarrage des travaux
secteur du Penloup.





DU 22 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE Exposition d'automne, deux artistes à l'honneur : Guy Boullier et Anne-Yvonne David appréciés par le public scolaire.

19 OCTOBRE Lancement des travaux pour la deuxième tranche du secteur de la Bergerie



EXPOSITION SUR LE CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914-1918

Un des poilu réalisé par Monsieur Landais.

CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

Hommage des Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.



Séance du 15 novembre 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL RÉUNI EN SÉANCE LE 15 NOVEMBRE 2018 AVAIT INSCRIT À SON ORDRE DU JOUR UNE DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'IMPLANTATION D'UNE MAISON D'ARRÊT, ET DONNANT MANDAT AU MAIRE DE NÉGOCIER AVEC L'ÉTAT LE CAS ÉCHÉANT.

POINT ÉTUDE IMPLANTATION MAISON D'ARRÊT : *mandat donné au maire de négocier avec l'État*

VU le Plan pénitentiaire 2021-2027 présenté en conseil des Ministres en date du 12 septembre 2018

VU la décision du ministère de la justice d'implanter une maison d'arrêt dans l'agglomération rennaise

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale qu'au regard, de la responsabilité des élus locaux en matière d'aménagement du territoire, d'une part et des enjeux nationaux des droits des détenus et de l'amélioration des conditions d'exercice des professionnels exerçant en milieu carcéral, d'autre part, la ville a autorisé cette étude.

L'Etat cherche à implanter des maisons d'arrêt sur le territoire français. Une maison d'arrêt est un établissements où sont détenus les prévenus en attente de jugement ou les condamnés à de courtes peines (inférieures à deux ans).

Cette autorisation préalable d'étude, qui n'engage pas la ville, a fait l'objet de recommandations fermes et précises de Liffré notamment sur le lieu d'implantation (en dehors de l'agglomération) et sur les impacts pour les Liffréens.

A ce jour, l'étude de faisabilité technique est toujours en cours.

« Si l'État nous informait que l'implantation d'une maison d'arrêt à Liffré s'avérerait techniquement

possible, l'étape suivante serait, pour la ville de Liffré, la négociation avec le Ministère de la Justice sur :

- les incidences d'un tel projet pour le territoire et ses habitants
- les compensations envisagées par les services de l'État.

Les compensations, listées ci-dessous de façon non-exhaustive, seraient de plusieurs natures :

- Accompagnement de l'amélioration du cadre de vie de Liffré ;
- Environnementale ;
- Gestion des impacts
- ...

C'est en toute objectivité et transparence que je sollicite aujourd'hui le soutien du conseil municipal pour que j'engage une démarche de négociation avec le Ministère de la Justice.

Si l'Etat ne répondait pas favorablement à nos attentes, la démarche de négociation prendrait également fin.

Je serai le garant du respect de l'intérêt des liffréens et liffréennes.

Dès réception d'éléments officiels émanant du ministère de la justice, le conseil municipal en sera informé.

Une page dédiée a été créée sur le site de la ville (information qui est également déclinée en version papier, disponible à l'accueil de la mairie).»

Monsieur le Maire rappelle enfin que la ville est dotée d'une plateforme collaborative «Pensons Liffré Ensemble», outil d'échange avec la ville, où il est possible de faire part de toutes interrogations et suggestions.

La délibération est soumise à l'approbation du conseil municipal, appelé à voter pour mandater Monsieur le Maire à engager une démarche de négociation avec le Ministère de la Justice, le cas échéant.

Le Conseil municipal a procédé au vote à bulletins secrets :

- Nombre de votants : 29
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Avis favorables : 25
- Avis défavorables : 4

Le conseil municipal, à la majorité des votants, mandate Monsieur le Maire comme représentant pour engager une démarche de négociation avec le Ministère de la Justice si l'État informait la commune que le territoire de Liffré correspondait techniquement à l'implantation d'une maison d'arrêt.

Vous êtes intéressé par la vie de votre commune ?

Les séances du conseil municipal sont publiques, prochaine séance :
le 17 janvier 2019 à l'hôtel de ville

P+LE SANTÉ, DÉMARRAGE DES TRAVAUX AU PRINTEMPS !

Legendre Immobilier réalise un Pôle Santé de 1 200 m² sur la commune de Liffré. Avec pour objectif de regrouper plusieurs professionnels de santé sur un même site et de proposer une offre de soins adaptée à l'échelle de la ville. Le bâtiment propose sur 3 niveaux des locaux à la vente ou à la location. La société immobilière s'occupe d'aménager les cabinets, en fonction des demandes des professionnels de santé. Ce pôle facilitera les échanges entre spécialistes et ceux-ci pourront mutualiser certains équipements (chauffage, ascenseurs, sanitaires destinés au public) et les habitants de Liffré retrouveront sur un même site plusieurs pratiques médicales, favorisant ainsi l'accès aux soins de proximité.

Accompagné par la collectivité et grâce à une collaboration avec Office Santé, ce sont déjà 14 professionnels de la santé qui participent au projet.

Les travaux de ce bâtiment débuteront au printemps prochain.

Le cabinet médical des docteurs Alcedy, Hervé et Rémy est actuellement installé 10, rue La Fontaine (ancien centre de secours), dans l'attente de la construction du Pôle Santé, avenue de la forêt.

Pour les contacter : 02 99 68 74 36
La prise de rendez-vous est possible directement sur les sites des pages jaunes ou à l'adresse suivante :
www.clicrdv.com/913-cabinet-medical.

Pensons ensemble le centre-ville !



Dans le cadre des réflexions autour de la requalification du centre-ville, la municipalité a souhaité associer les habitants lors d'une concertation citoyenne. Une enquête s'est déroulée du 15 novembre au 15 décembre dernier, avec des enquêteurs in situ qui, à différents endroits de la ville, à différents horaires, ont sollicité les Liffréens et autres usagers du centre-ville... Ce sont aujourd'hui plus de 500 questionnaires qui ont été renseignés et sont en cours d'analyse.

Le 8 décembre : balade urbaine et café citoyen.

48 liffréens, inscrits dans le cadre de l'enquête, ont participé à cette matinée, riche d'enseignements. Après une balade en centre-ville, afin de s'imprégner et de découvrir les lieux, les participants se sont retrouvés à l'Annexe pour réfléchir, sur des thématiques prédéfinies, au possible devenir du centre-ville.

N'hésitez pas à utiliser la plateforme collaborative «Pensons ensemble le centre-ville» (accessible sur le site) et suggérez des idées !!



Impôt sur le revenu :

le prélèvement à la source (PAS)

Le prélèvement à la source est une réforme qui touche uniquement le recouvrement de l'impôt sur le revenu. Le calcul de l'impôt reste identique. Ce qui change, c'est la manière de collecter l'impôt. À compter de janvier 2019, il n'y aura plus de mensualités ni de paiement de l'impôt par tiers : ces formes de paiement de l'impôt disparaissent.

Les principes du prélèvement à la source

SALARIÉS - SANS EMPLOI - RETRAITÉS

Pour les salaires, traitements, pensions de retraites et revenus de remplacement (...), l'impôt sera prélevé à la source par l'organisme qui vous verse les revenus (employeur; pôle emploi, caisses de retraites, particulier employeur, etc.), en fonction d'un taux calculé et transmis automatiquement par l'administration fiscale.

POUR LES REVENUS DES INDÉPENDANTS (BIC, BNC, BA) ET LES REVENUS FONCIERS, l'impôt sur les revenus de l'année en cours fera l'objet d'acomptes mensuels (ou trimestriels sur option) calculés et prélevés sur votre compte bancaire par l'administration fiscale.



À noter :

- si vous avez un contrat de prélèvement à l'échéance ou mensuel pour votre impôt sur le revenu, il sera automatiquement résilié au 31 décembre 2018. Vous n'avez aucune démarche à faire.

- Le montant de votre retenue à la source correspond à la multiplication de votre taux de PAS par votre revenu net mensuel imposable.

- Cette réforme ne concerne que l'impôt sur le revenu. Vous continuerez à régler votre taxe d'habitation et votre taxe foncière comme auparavant.

+ d'info ici : <https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source>

Dématérialisation des marchés publics

Depuis le 1^{er} octobre, les procédures de passation des marchés publics supérieurs à 25 000 euros HT se feront obligatoirement via des plates-formes en ligne, qu'il s'agisse des documents de la consultation ou de la réponse des entreprises.

Qu'est-ce que cela implique pour les entreprises ?

- La fin des dépôts d'offres « papier » pour les entreprises ;
- Des échanges uniquement par voie dématérialisée via une messagerie sécurisée de la plate-forme en ligne ;
- Signature électronique obligatoire pour co signer le marché ;

En Bretagne, une salle des marchés publics mutualisée portée par les collectivités bretonnes est à votre disposition via le Syndicat mixte Mégalis Bretagne www.megalisbretagne.org/

Vous y trouverez toutes les informations utiles et les modalités de mise en œuvre (création d'un compte, un «profil d'acheteur», compatibilité du poste informatique...).

INSCRIPTION sur les listes électorales



VOUS N'ÊTES PAS INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES... PENSEZ-Y !

POUR POUVOIR VOTER AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI PROCHAIN, VOUS AVEZ JUSQU'AU SAMEDI 30 MARS 2019 POUR VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES. RENDEZ-VOUS EN MAIRIE AUX HEURES D'OUVERTURE.

+ D'INFOS : [HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/F1367](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367)

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe

Permanences de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Depuis le 15 octobre 2018, Emilie Genest, travailleur social à la CAF d'Ille et Vilaine vous accueille sur rendez-vous au CCAS de Liffré, 9 rue des Ecoles,

le lundi de 14h à 17h les semaines paires.

Le service social de la CAF intervient auprès des familles allocataires ayant un ou des enfant(s) à charge ou une grossesse en cours dans les situations suivantes:

- séparation
- incarcération d'un des parents
- décès du conjoint
- décès d'un enfant
- naissance du 1er enfant

Ce moment d'écoute et d'échanges personnalisé est l'occasion de vous informer et de vous accompagner dans les démarches à effectuer (soutien à la parentalité, organisation familiale, démarches juridiques, droits...).

Pour prendre rendez-vous : 02 23 51 56 56 (ligne directe) ou au 02 56 01 14 86 (secrétariat).

Atelier conversation

Le collectif Lisaa, en partenariat avec le CCAS organise un atelier de conversation le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h30 à 11h30, dans les locaux de la médiathèque. Son objectif : réunir les personnes non francophones qui sont en voie d'acquisition de la langue, afin qu'elles puissent s'exprimer en français dans un autre cadre que les cours de Français Langue Etrangère (FLE).

Un bénévole formé à l'organisation de ces ateliers de conversation les anime à partir d'un thème choisi au préalable et relance la conversation entre les participants. L'atelier est ouvert à toute personne en cours d'acquisition du français.

Contact : CCAS - 02 99 68 52 29

Vendredi 8 et le samedi 9 février 2019 GRANDE COLLECTE DÉMATÉRIALISÉE

Pour la troisième année consécutive, l'épicerie solidaire Ti An Heol de Liffré renouvelle l'opération « Grande Collecte dématérialisée. »

Comme par le passé, vous pourrez, pendant deux jours, effectuer un don monétaire lors de votre passage en caisse à Intermarché et au Super U de Liffré.

En 2019, la collecte aura lieu le vendredi 8 et le samedi 9 février.

Les sommes récoltées serviront à acheter des produits adaptés aux besoins des personnes qui fréquentent l'épicerie.

Les bénévoles de Ti An Heol seront présents et disponibles pour échanger avec vous autour de l'épicerie durant toute l'opération.

Collecte des déchets en période de fêtes de fin d'année



LES COLLECTES

Les collectes qui ont habituellement lieu les lundis sont maintenues les 24 et 31 décembre 2018 : elles seront en revanche avancées de quelques heures. Les usagers sont invités à sortir leurs bacs ou sacs jaunes la veille au soir.

Les collectes des mardis 25 décembre et 1^{er} janvier sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

FERMETURES ANTICIPÉES DES SERVICES LES 24 ET 31 DÉCEMBRE

Les 24 et 31 décembre 2018, la déchèterie de Liffré fermera exceptionnellement à 16h. La déchèterie de La Bouëxière est ouverte le matin aux horaires habituels.

Les bureaux administratifs du SMICTOM situés à Liffré, fermeront également à 16h. Merci de votre compréhension.

MODIFICATION DES HORAIRES DES DECHETERIES A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2019

Nouveaux horaires en déchèterie de La Bouëxière
Ouverture les jeudis, vendredis et samedis toute la journée de 9h à 12h et de 14h à 17h*.

Ouverture les lundis après-midi de 14h à 17h* (fermée le matin)
Fermeture les mardis et mercredis toute la journée.

Nouveaux horaires en déchèterie de Liffré

Ouverte les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h*

Fermeture les jeudis, dimanches et jours fériés

* Horaires d'hiver, fermeture à 18h en été

Retrouvez tous les horaires sur www.smictom-forets.fr

Ma gendarmerie en ligne !

UN CONTACT NUMÉRIQUE 7JOURS/7 ET 24 HEURES/24

b

besoin de contacter la gendarmerie ? De réponses concernant certaines démarches administratives ou judiciaires spécifiques ? D'une information sur le recrutement ? Depuis le 27 février 2018, la brigade numérique est là pour vous répondre ! Implantée à Rennes, mais compétente pour recevoir les sollicitations de toute la France, son rôle est de favoriser, via le numérique, le contact avec la population.

La brigade numérique est avant tout une nouvelle offre de services, en réponse aux besoins et aux attentes des usagers. Elle répond à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien.

Elle renseigne

En apportant des réponses dans tous les domaines : journées défense et citoyenneté, recrutement, participation citoyenne, code de la route, procurations, environnement...

Elle prévient

En informant sur de nombreuses thématiques : harcèlement, violences sexuelles ou sexistes, drogues, cyber sécurité, radicalisations, opération tranquillité vacances...

Elle oriente

En guidant les internautes dans leurs démarches et en facilitant l'accès aux télé services

Contacts :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

sur facebook : @gendarmerienationale

sur twitter : @gendarmerie

En cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112.

Point sur... LES TRAVAUX rue de RENNES



Offrir aux habitants un cadre de vie de qualité avec une entrée de ville requalifiée, limiter la vitesse des véhicules et favoriser les déplacements doux sont les objectifs poursuivis par la ville dans le cadre de l'opération d'aménagement urbain de la rue de Rennes.

Démarrés depuis octobre 2018, les premiers mois de travaux ont porté prioritairement sur la réfection et l'extension des réseaux d'assainissement collectifs, d'eaux potables et d'eaux pluviales.

Préalable nécessaire à l'opération, il s'agissait en effet de rénover l'ensemble des réseaux avant de débiter les travaux d'aménagement et d'embellissement de la voie.

Les secteurs de l'endroit Joli et de la rue de la Quinte ont été également concernés par ces opérations de renouvellement de réseaux (AEP, EU et EP).

Le chantier va s'achever sur la plupart des secteurs le vendredi 21 décembre 2018 avec les travaux de réfection des enrobés provisoires.

En janvier 2019, il faudra compter 2 semaines de travaux sur le secteur rue de Rennes proche du giratoire Yourcenar.

Renov' la ville

LES CHANTIERS POUR TOUS LES LIFFRÉENS ET LIFFRÉENNES DE 16 À 18 ANS

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE, LA VILLE DE LIFFRÉ PROPOSE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES À DES JEUNES LIFFRÉENS ET LIFFRÉENNES, ÂGÉS DE 16 À 18 ANS, DE PARTICIPER À DES CHANTIERS DE RÉNOVATION OU D'ENTRETIEN DE LA VILLE ET DE SES BÂTIMENTS.

LES RENCONTRES CITOYENNES

Cette année, l'Annexe propose des rencontres avec des jeunes qui se sont engagés dans des parcours d'engagement ou de bénévolat. C'est ainsi qu'Alex Aubin, jeune liffréen de 20 ans, est venu présenter son engagement de pompier-volontaire à la caserne de Liffré, puis que Johann Louisin est venu présenter le service civique.

Samedi 21 janvier 2019, à 18h à l'Annexe, la prochaine rencontre citoyenne sera consacrée au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), en présence de Simon Morel, liffréen devenu formateur au Francas. A quoi ça sert, comment ça marche, combien ça coûte, quelles aides pour le financer...



d

epuis janvier 2018, ce sont 21 jeunes qui ont ainsi réalisé différents travaux : peinture, entretien des salles de sport, des écoles ou restaurants municipaux, entretien d'espaces verts, de l'étang du moulin... Ces chantiers sont encadrés par le personnel municipal.

Tous les jeunes peuvent postuler à ce dispositif, sans condition de compétences, de diplômes ou d'expériences. Il s'agit de participer à l'entretien et à l'amélioration de notre cadre de vie collectif, tout en acquérant une première expérience, et en bénéficiant d'une compensation financière (dispositif national « Argent de poche ») de 15€ par matinée de travail.

En 2018, le budget consacré à la rétribution des jeunes a été de 1365 €

Pour participer aux futurs chantiers, il faut compléter et renvoyer le dossier Renov' la ville à l'Annexe, dossier téléchargeable sur :

www.ville-liffre.fr

Les chantiers menés en 2018

- VACANCES D'HIVER : 2 jeunes ont participé à des travaux d'entretien des espaces verts ; 3 autres ont contribué au nettoyage des restaurants scolaires

- VACANCES DE PRINTEMPS : 2 jeunes ont participé à la rénovation du hall de la salle de sport Jules Ferry
3 ont entretenu les abords de l'étang du moulin avec les bénévoles de l'association Les pêcheurs liffréens

- VACANCES D'ÉTÉ : 6 jeunes ont participé à l'entretien de salles de classes des écoles Desnos et Ferry, deux à l'entretien des salles de sport, puis 5 à l'entretien des restaurants municipaux pour préparer la rentrée scolaire

- VACANCES D'AUTOMNE : 1 jeune a réalisé le marquage du mobilier de la salle Maurice Ravel

WE ARE NEW ORLEANS

Participez aux grandes déambulations des 26 mai et 29 juin 2019



Département d'Ille-et-Vilaine et les partenaires du territoire, se poursuit en 2019 et s'adresse à tous les publics, à tous les habitants de Liffré-Cormier.

Les danseurs.ses et musicien.ne.s investiront les communes pour proposer des temps de création, des répétitions ouvertes au public, des ateliers de pratiques musicales ou chorégraphiques, des spectacles, des apéros-concerts... Une foultitude de manifestations et d'actions sur l'ensemble du territoire avec comme aboutissement un grand brassage culturel et participatif proposé en mai et juin 2019 à la Bouëxière et St-Aubin-du-Cormier; lors de deux déambulations musicales et chorégraphiques orchestrées par les artistes d'Engrenage[s] autour de leur création "Red Line Crossers", et tous les habitant.e.s participant au projet.

Vous souhaitez participer à ce projet artistique, vous souhaitez découvrir la Nouvelle Orléans, sa culture et ses musiques métissées, vous souhaitez participer aux grandes parades, inscrivez vous aux ateliers d'initiation et de création, ouverts à tous :

Ateliers Danse (pas de niveau demandé-gratuit) :

- Dimanche 10 février de 14h00 à 16h30, salle polyvalente de Liffré, centre culturel
- Dimanche 24 février de 14h00 à 16h30, Espace Bel Air; St-Aubin-du-Cormier
- Dimanche 10 mars de 14h00 à 16h30, salle polyvalente de Liffré, centre culturel.
- Dimanche 14 avril de 14h00 à 16h30, Espace Bel Air; St-Aubin-du-Cormier
- Dimanche 12 mai de 14h00 à 16h30, Espace Bel Air; St-Aubin-du-Cormier

Ateliers musique New Orléans pour instruments à vent et percussions,

2 niveaux proposés : contactez les écoles de musique pour connaître les dates des ateliers selon votre niveau de pratique

Atelier improvisation

Dimanche 10 février, 14h-16h30 : à La Fabrik - Saint-Aubin-du-Cormier.

débuté en 2018, We are New Orleans, résidence mission fruit d'un partenariat entre les artistes d'Engrenage[s], les musiciens des Fonk'Farons, Liffré-Cormier Communauté, les écoles de musique La Fabrik et L'Orphéon, la ville de la Bouëxière, le service culturel de Liffré et l'Espace Bel Air de St-Aubin-du-Cormier; et financée par le

Renseignements et inscriptions :

La Fabrik : ecoledemusique.lafabrik@gmail.com – 06 75 07 20 34
L'Orphéon : ecoledemusique@liffre-cormier.fr – 02 99 68 64 73
www.liffre-cormier.fr et www.lafabrik.bzh

PISCINE INTERCOMMUNALE

Le Noël mettez-vous à l'eau !

Judi 27 décembre

- Aquagym de 10h15 à 11h > Ouvert à tous > Prix d'une entrée piscine
- Aquabike à 19h > Sur inscription > 10€ Liffre-Cormier / 12,50€ extérieurs

Judi 3 janvier

- Parcours ludique pour les 3-6 ans de 10h15 à 11h > Ouvert à tous > Prix d'une entrée piscine
- Aquabike à 19h > Sur inscription > 10€ Liffre-Cormier / 12,50€ extérieurs

Fermetures exceptionnelles à 17h les lundi 24 et 31 décembre (veilles de jours fériés) et les mardi 25 décembre et 1^{er} janvier

Stages de natation - vacances de février

Inscriptions à partir du vendredi 11 janvier 2019

Test obligatoire avant toute inscription, à réaliser soit les vendredis entre 18h45 et 20h (période scolaire) soit les mercredis, jeudis et vendredis entre 14h30 et 18h (vacances scolaires).

Du 11 au 15 février : enfants/ Apprentissage 2 / familiarisation

Du 18 au 22 février : enfants/ Apprentissage 1 / perfectionnement

Du 11 au 15 février : adultes/ Perfectionnement

Du 18 au 22 février : adultes/ Apprentissage / Débutant

Informations : www.liffre-cormier.fr / piscine@liffre-cormier.fr

Liffre-Cormier 2030

Ensemble construisons
notre avenir



**PARTICIPEZ
À L'ENQUÊTE
JUSQU'AU 30
JANVIER 2019**

Liffre-Cormier Communauté s'est engagée dans l'élaboration d'un projet de territoire. Ce projet nous concerne - toutes et tous, jeunes et plus âgés - en tant qu'habitant, salarié, bénévole, entrepreneur ou tout simplement amoureux de notre territoire.

Cette démarche a pour objectif de s'interroger sur l'avenir de notre territoire et de poser les éléments de réponses que nous porterons ensemble au cours des 10 à 20 prochaines années. L'emploi et l'activité économique, le logement, les transports, les loisirs, l'alimentation, la santé, l'éducation et la formation de nos enfants, le patrimoine, les services... autant de sujets qui participent à la qualité de vie au quotidien dans nos communes, sur notre territoire, et qui seront à préserver demain.

Parce que la réussite de ce projet commun ne se fera pas sans vous, nous vous donnons la parole. Réservez quinze minutes de votre temps et rendez-vous en ligne pour répondre à l'enquête : **www.liffre-cormier.fr/2030**.

L'enquête papier est disponible dans le magazine intercommunal « Quoi de 9 » ou à l'accueil de la mairie.

Service des sports, à vos agendas !



3^{ème} rencontre Badminton double-adulte à Saint-Aubin-du-Cormier : tous les joueurs et joueuses des clubs de Liffre-Cormier Communauté sont invités à se retrouver pour pratiquer leur sport favori sous le signe de la convivialité le temps d'une soirée.



Activités Sportives Hiver 2019 : Le service des sports de Liffre-Cormier Communauté propose des activités sportives diverses et variées aux jeunes de 6 à 14 ans. **Toute l'info sur liffre-cormier.fr et sur les réseaux sociaux.** Inscription mi-janvier à animation.sportive@liffre-cormier.fr ou au 02 99 68 31 31.

DIMANCHE 13 JANVIER

LE CROSS DE LIFFRÉ

LE 13 JANVIER 2019 AURONT LIEU LES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DE CROSS-COUNTRY. APRÈS LE SUCCÈS DES ÉDITIONS 2016 ET 2017 DU CROSS DE LIFFRÉ, LA CANDIDATURE DE L'US LIFFRÉ ATHLÉTISME A ÉTÉ RETENUE POUR ORGANISER CES CHAMPIONNATS.



Cest donc au parc Pierre Rouzel que près de 1500 coureurs, dont les meilleurs d'Ille et Vilaine, vont en découdre, pour se qualifier aux championnats de Bretagne et peut-être décrocher le titre de champion d'Ille et Vilaine.

13 courses vont se succéder de 11h à 15h45 pour représenter l'ensemble des catégories de poussins à master.

Contrairement au Cross de Liffré seuls les détenteurs d'une licence athlétisme compétition peuvent participer.

Néanmoins une course « cross open » est prévue pour toute personne née au plus tard en 1999.

Ces personnes devront présenter soit un avis médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, soit

une licence de la fédération française d'athlétisme.

L'inscription pour cette course est à faire sur le site <http://www.klikego.com>

Seront mis à votre disposition des vestiaires pour se changer, se laver. Une réserve d'eau pour laver les chaussures. Une consigne pour garder les affaires.

Enfin buvette et alimentation seront là pour réchauffer et reconforter tous les concurrents et les spectateurs.

Pour tout connaître sur le déroulement de cette journée, rendez-vous sur le site <http://athletisme.usliffre.org/> et sur la page facebook du club.

Alors que vous soyez coureurs, supporters ou amateurs de spectacle, n'hésitez surtout pas, nous vous attendons nombreux

Association des Familles
du Pays de Liffré

Exposition annuelle et assemblée générale

L'association des Familles du Pays de LIFFRE (AFPL) tiendra son Assemblée Générale le vendredi 25 janvier à partir de 20h, son exposition annuelle sera ouverte au public à partir de 18h ce même jour ainsi que le samedi 26 janvier de 10h à 17h.

Présentation des travaux réalisés durant l'année 2018 (broderie, patchwork, couture, ateliers créatifs, scrapbooking, cartonnage, pastel, aqua-relle,...etc.) et inscriptions aux ateliers proposés durant l'année 2019.

Des ateliers couture supplémentaires

De nouveaux ateliers de coutures (vêtements) vont être mis en place au sein de l'AFPL. Vous souhaitez apprendre à utiliser une machine à coudre, à réaliser un vêtement personnalisé, faire une retouche...

Renseignements :

06 88 85 42 51

Mail : asso.afpl@gmail.com

Site : www.afpl-asso.fr

Salle polyvalente au centre
culturel de LIFFRE



Concours national

DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

LE COLLÈGE MARTIN LUTHER KING RÉCOMPENSÉ

DANS LA CATÉGORIE « COLLÈGE – RÉALISATION D'UN TRAVAIL COLLECTIF » !

Le thème du concours cette année était « S'engager pour libérer la France ». 47 300 élèves issus de plus de 2 000 établissements répartis sur l'ensemble du territoire national ainsi que d'établissements français à l'étranger ont participé au concours, produisant 27 687 copies individuelles et 3 730 travaux collectifs. Plusieurs centaines d'entre eux ont reçu des prix attribués, en mai 2018, par les jurys académiques. Les meilleurs copies et travaux ont été transmis au jury national. Après examen des 243 copies et les 244 tra-

voux le Collège national des correcteurs du Concours national de la Résistance et de la Déportation, a arrêté son palmarès : le collège Martin Luther King est ainsi récompensé, aux côtés des collèges Jeanne d'Arc de Saint Anselme de Bernay (27), Pierre Fanlac de Belves (24) et Saint Joseph de Château Thierry (02) sur le travail collectif « Année 1944, Un jeune breton à l'heure des choix - En mémoire de René TANGUY ».

Année 1944 Un jeune breton à l'heure des choix En mémoire de René TANGUY

En novembre 2017, une élève de 3ème du collège Martin Luther King, Nolwenn, remet à l'un de ses enseignants des documents photocopiés concernant son arrière grand-père, René Tanguy. Sur ces documents officiels, émanant des services de la République Française et datant de l'année 1945, étaient décrits les états de services de René Tanguy, né en 1926 à Dinard, qui avait, au cours de l'année 1944, participé à des opérations de résistance dans le cadre des FTPF (Francs Tireurs Partisans Français) puis des FFI (Forces Françaises Intérieures). À partir des multiples événements évoqués sur les documents, 26 épisodes de la vie de René Tanguy ont été sélectionnés et les élèves ont été mis à contribution sur des tâches diverses d'illustration dédiés épisodes : écriture de poèmes ou textes narratifs, réalisation de planches graphiques de paysages et de portraits.

Ce travail collectif est donc un travail de recreation d'événements qui se sont déroulés il y a désormais plus de 70 ans.

C'est aussi plusieurs dizaines d'élèves qui se sont investis pleinement dans ce travail pendant deux semaines intenses au cours desquelles, encadrés par leurs enseignants, ils se sont, l'espace d'un moment, approprié l'histoire de ces hommes qui ont fait le choix, pendant la deuxième Guerre Mondiale, de s'engager pour libérer la France.

Félicitations aux élèves des classes de 3^e1, 3^e2, 3^e3 et de 3^e7 et à l'équipe enseignante : Mesdames Amélie Coat, Laure Lecardonnel et Lucie Moreau, Messieurs Bruno Fiquet et Emmanuel Gillouard.

Le document est disponible sur le site de la ville.



ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

Courir pour le Téléthon



Le vendredi 7 décembre 2018, les 148 élèves du cycle 3 de l'école J. Prévert ont participé à une course d'endurance au profit du Téléthon. Préparée en amont avec leurs enseignantes, cette course avait pour objet d'effectuer un maximum de tours d'un parcours aménagé dans le parc Léo Lagrange.

Dans le vent et le froid, sous la pluie, les élèves ont fait preuve de beaucoup de courage et de persévérance. Pour chaque tour effectué, les élèves ont obtenu un ticket qu'ils devaient ensuite vendre.

Cette action a permis de recueillir 1425 euros, somme qui a été remise le vendredi 14 décembre 2018 à Marie-Jo Harot, membre de l'association AFMTELETHON.

« Ce que vous avez accompli est formidable ! » a pu dire Mme Harot aux élèves et aux enseignantes. Elle a également précisé quel était l'objet de l'association, à quoi servaient les dons, a répondu aux questions des élèves...

Ce temps d'échange a ainsi conclu une action de solidarité qui a enthousiasmé tous les participants.

COLLÈGE SAINT-MICHEL

Mobilisation autour de L'ASSOCIATION ELA



Le collège Saint-Michel a décidé d'agir et d'impliquer ses élèves lors de la semaine de sensibilisation lancée par l'association ELA qui s'est déroulée du 15 au 19 octobre.

Dans un premier temps une vidéo présentant l'association et expliquant la maladie, la leucodystrophie, a été diffusée à tous les élèves. Cette vidéo a été suivie d'un temps d'échanges en classe avec l'enseignant.

Puis, le collège a fait appel à deux footballeurs professionnels de renom du stade Rennais (partenaire de l'association), Clément GRENIER et Benjamin ANDRÉ. Un

grand merci à eux car tous les enfants avaient des étoiles pleines les yeux quand ils les ont vus. Ceux-ci, devant deux classes de 6èmes (option foot) ont généreusement joué le rôle de professeur de français en lisant une dictée autour du sujet d'un enfant atteint de cette maladie. Cette dictée n'a pas été un concours d'orthographe mais un véritable moment d'échanges sur le handicap.

Pour conclure, le collège a rassemblé tous ses élèves autour du cross avec comme slogan « mets tes baskets et bats la maladie ». Chaque élève a participé à hauteur de 1€ et une somme globale a pu être collectée et remise à l'association. Bravo aux élèves pour leur participation, leur écoute et leur intérêt !

Pour en savoir plus sur l'association ELA, n'hésitez pas à suivre ce lien : <http://ela-asso.com/>

COLLÈGE MARTIN LUTHER KING

LE COLLÈGE MARTIN LUTHER KING OUVRIRA SES PORTES LE SAMEDI 26 JANVIER 2019 DE 9H30 À 12H.

Ce sera, pour les futurs collégiens et leurs familles, l'occasion de découvrir l'établissement dans un climat de détente et d'écoute. Pour certains, il s'agit de satisfaire une curiosité bien légitime pour d'autres de lever quelques inquiétudes tout aussi compréhensibles. Le collège est une étape importante dans la vie des enfants. Il faut, pour beaucoup, s'éloigner de son domicile, prendre des transports en commun seul pour intégrer une grande structure. Les portes ouvertes permettent de dédramatiser cette

étape en initiant un dialogue entre famille et professionnels et de les accompagner sereinement sur le chemin d'une plus grande autonomie.

A cette occasion, l'ensemble de la communauté scolaire se mobilisera pour accueillir les visiteurs et leur expliquer l'organisation des enseignements et les enjeux du collège.

Lors de la visite des différents pôles (espace des sciences, des langues, des arts, salle multimédia, centre de documentation, gestion, secrétariat

scolarité), les professeurs et les différents personnels administratifs seront disponibles pour répondre aux questions des familles et des enfants.

Des élèves seront aussi présents pour accueillir leurs futurs camarades et témoigneront de l'importance de l'engagement au sein du collège : foyer socio-éducatif, formation des délégués, associations sportives

Collège Martin Luther King : 50, avenue François Mitterrand - 02 99 23 55 55

L' UNC

entretient la Mémoire de la «Grande GUERRE»

DANS LE CADRE DE LA COMMÉMORATION DE LA GRAND GUERRE ET EN LIEN AVEC LES ANIMATIONS PRÉVUES PAR LA VILLE, FRANCIS GUILARD PRÉSIDENT DE LA SECTION « UNC DE LIFFRÉ » ET JEAN-BERNARD MELOT ONT RENCONTRÉ PRÈS DE 300 ÉLÈVES ET LEURS ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES.



Les 15 et 16 octobre à l'école Sainte-Catherine

Auguste et Jean Baptiste, les deux poilus sculptés et réalisés par Mr Landais ont suscité de nombreuses questions des enfants : Mais pourquoi les appelle-t-on les «poilus»?... Différents tableaux présentant la Grande Guerre ont été proposés aux élèves : «Les animaux pendant la Grande Guerre», «Les Gueules Cassées», «Les Femmes pendant la Grande Guerre» auront eu leur faveur.

Les 5 et 6 novembre, au collège Martin Luther King.

Mr Gillouard, professeur d'histoire, véritable moteur de la venue des anciens combattants au collège, a participé avec plusieurs classes à l'exposition présentant 18 tableaux relatant la grande guerre et... un casque de 1915.

Les questions très pertinentes des collégiens ont permis, pendant ces deux journées, d'échanger avec passion sur cette «Grande Guerre».

L'intérêt des élèves pour cette exposition fut remarquable et les intervenants ne l'oublieront pas au même titre que ce vendredi 19 Novembre 2018 ... Il est 13H10 quand Francis et Jean-Bernard s'apprêtent à remballer l'exposition, sans faire de bruit, 25 élèves prennent place dans la salle et demandent aux intervenants de leur parler de la «Grande Guerre»...Echanges impromptus et à bâtons rompus qui se sont achevés quand la sonnerie a retenti et que les élèves ont du rejoindre leurs cours respectifs.

Jeudi 8 Novembre à l'école Jacques Prévert

Les 18 panneaux ont pris place dans l'amphithéâtre de l'école. Les échanges avec les enfants et leurs professeurs furent encore pendant deux longues heures enthousiastes et riches.

Dans chaque établissements scolaires visités Francis Guilard a remis un panneau vierge afin que les élèves s'expriment avec des dessins ou des textes sur le thème de la «Grande Guerre» afin d'entretenir la mémoire de cette tragédie.

Ce «Parcours du Devoir de la Mémoire» a conduit Francis Guilard et Jean-Bernard Mélot dans les écoles et collège de Liffré mais aussi d'Ercé près Liffré et de Gosné où ils ont vécu avec les élèves des «Moments Forts» et «Inoubliables» avec le souhait que tous ces enfants, devenus adultes se souviennent et transmettent ce témoin intergénérationnel.



ROSÉE MATINALE - Jardin Lifféen - photo de Monsieur Catien Gaumerais

Vous souhaitez voir publier une de vos images dans le Lifféen Magazine, contactez le service communication
02 99 68 31 45 - communication@ville-liffre.fr

Carmen Flamenco

> MERCREDI 30 JANVIER - 20H30 AU CENTRE CULTUREL - TARIF A

Faut-il encore présenter «Carmen», l'opéra le plus joué au monde, l'une des nouvelles les plus lues de Prosper Mérimée ? Entre le Don José créé par Mérimée en 1845 et celui de Bizet en 1875, il existe toute une palette d'interprétations. D'ailleurs l'auteur-créateur quand il parlait de son personnage le décrivait ainsi « C'était une beauté étrange et sauvage. Ses yeux avaient une expression à la fois voluptueuse et farouche qu'on ne trouve dans aucun regard humain : œil bohémien, œil de loup, ou œil de chat quand il guette un moineau ».

Don José, du fond de sa prison andalouse, à quelques heures de son exécution, retrace pour nous son aventure jusqu'au meurtre de Carmen. C'est un envoûtant et étonnant mariage d'opéra et de flamenco, entre piano et guitare, chant profond et fulgurances lyriques, entre récit théâtral et fiers combats d'un couple de danseurs, dans la plus pure tradition flamenco.

Offrez une place de spectacle ou un abonnement !

À l'occasion d'un anniversaire, d'un départ en retraite ou encore de la Saint-Valentin vous cherchez une idée de cadeau originale pour un membre de votre famille, un ami, un collègue ? Démarquez-vous en offrant des places de spectacle à Liffre et dans le réseau « les 4 saisons » (Saint-Aubin-du-Cormier, Fougères, Vitré). Les places, sous forme de bon cadeau, vous sont remises ou envoyées directement au bénéficiaire après règlement.

Toute l'information :

centre culturel – 02 99 68 58 58

centre.culturel@ville-liffre.fr – www.ville-liffre.fr



Dimanche in villo #8

Osons l'expérimentation

> DIMANCHE 20 JANVIER - DE 10H30 À 13H SUR LE MARCHÉ
GRATUIT

Surprises et réjouissances garanties par nos artistes du Collectif A4

Dans le creux de l'hiver, réchauffons-nous les cœurs. Prenons cinq minutes hors de toutes contraintes. Libérons sans entrave nos désirs assourdis. Les Grands Moyens se déploient pour secouer le pommier, pourvu que fruits et serpents nous laissent prendre plaisir. Rencontres fugitives, textes osés, paroles murmurées... tout ce qui est tabou est à nous. Et même si la météo est fraîche, il fera chaud dans nos cœurs, dans nos corps pour ce nouveau dimanche In Villo.

Orchestré par la compagnie Les Grands Moyens

Je me réveille

> MERCREDI 9 JANVIER - SÉANCES À 11H ET 17H
POUR LES TOUT PETITS (0-3 ANS) - CENTRE CULTUREL
TARIF JEUNE PUBLIC

Mosai et Vincent s'adressent aux plus petits avec leurs compositions acoustiques : mélange de poésies sonores, de percussions corporelles, d'instruments à cordes et de samples. Les textes simples et poétiques s'adressent à l'univers sensoriel des tout-petits : J'ai faim, j'ai froid, j'ai sommeil... Les enfants rassemblés sur un îlot lumineux autour des musiciens dans un décor à la fois intimiste et poétique, se laissent bercer doucement par des mélodies pop puis, sont invités, petit à petit, à s'éveiller, se lever et danser sur des compositions électro.

Fermeture du service

- La médiathèque sera fermée du 23 au 27 décembre inclus et le 31 décembre
- Le centre culturel et la billetterie seront fermées du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclus



L' POMË



Au q'mencement, l'monde fesaent du pomë a la bâsse saison, c'taet pour s'defutë o les vaizins et l'z'amis. On gardaet l'pomë qhi n'coutaet ren, on vendaet l'beure et on avaaet d'ca a mettr en pllace su'l'pain. De c't'afère-la, l'pomë, on l'nommaet « l'beure au pôvr ».

L'« grand » pomë det y étr qhiet durant vinte catr oures, et on peut l'mettr a garde pus d'ene enée. Dans l'temp, on q'mençaet su' l'coup d'deux oures la neutée. Durant la journée, les garçailles, les couéfes et l'z'anciens taent embezognë a fère le pomë : fa-laet entertenì l'feu, acoussë les pomes (ren q'des pomes a cit douces come ça seraet d'la Bédange ou du Gros Doux, p'lurées et mincées l'jou de d'avant) den l'pur jus (q'avaet tè pilë a l'esprés), et ramaojë sans bourdë ! En fin d' véprée, l'z'omes s'en v'naent donë la main raport qe pus qe l'pomë qhiet, pus

q'i tourne dusse. Après soupë, les vaizins et l'z'amis arivaent. C'taet pour ramaojë, c'ët vra, mé c'taet surtout pour drujë (on dansaet, on chantaet, l'z'anciens jouaent é cartes) diqe à deux oures la neutée.

L'pomë q'on faet a Gallo Tonic, c'ët l'sien au Louis Franger d'Ercë près d'Liffrë : maniere-ment un coubl de cent d'qhilos d'pomes (sans l'poupin !), cent litr de pur jus et pas ene miette de sucr ! Tout come, a c't'oure, on n'demande pus ghere au monde de deni-jë su l'coup d'deux oures la neutée ! On met la pélerie d'pomes a deux oures la raissée, et on q'mence a qhière su l'coup d'catr oures. Le monde s'entr'donnent le tour pour ramaojë (faot point qe l'pomë paise a la péle, raport qe toute la pélee araet gout d'brulë !) durant vinte catr oures. Faot pas piquë des pouéz, alour on a afère de sonous, d'chantous, d'contous... Pour fini, ça faet come les vaizins et l'z'amis de d'dans l'temp !

Le pommé

A l'origine, on faisait du pommé en automne pour se distraire avec les voisins et les amis. On gardait le pommé qui ne coûtait rien, on vendait le beurre, et on avait quelque chose à mettre à la place sur le pain. C'est pour cela que le pommé était appelé « le beurre du pauvre ».

Le « grand » pommé doit cuire pendant vingt-quatre heures, et on peut le conserver plus d'un an. Autrefois, on commençait vers deux heures du matin. Pendant la journée, les enfants, les femmes et les personnes âgées étaient occupés à faire le pommé : il fallait entretenir le feu, mettre les pommes (uniquement des pommes à cidre douces comme, par exemple, de la Bédange ou du Gros Doux, épluchées et émincées la veille) dans le jus de pommes (pressées pour l'occasion) et remuer sans arrêt ! En fin d'après-midi, les hommes venaient prêter main forte, car plus le pommé avance en cuisson, plus il devient dur. Après le dîner, les voisins et les amis arrivaient pour remuer, c'est vrai, mais surtout pour s'amuser (on dansait, on chantait, les personnes âgées jouaient aux cartes) jusqu'à deux heures du matin.

Le pommé que fait Gallo Tonic est « celui » de Louis Franger d'Ercé-près-Liffré : à peu près deux cents kilos de pommes, cent litres de jus de pommes (épépinées !) et pas un gramme de sucre ! Evidemment, maintenant, on ne demande plus aux gens de se lever vers deux heures du matin ! On commence l'épluchage des pommes à quatorze heures et on démarre la cuisson vers seize heures. Les gens remuent à tour de rôle (il ne faut pas que le pommé attache à la bassine, car il aurait un goût de brûlé) pendant vingt-quatre heures. Il ne faut pas s'assoupir, alors on a besoin de musiciens, de chanteurs, de conteurs... qui, finalement, jouent le rôle des voisins et amis d'autrefois !

Cette page a été proposée et rédigée par l'association Gallo Tonic. Si vous souhaitez nous soumettre des sujets sur le patrimoine (sous toutes ses formes) contactez le service communication au 02 99 68 31 45 ou par courriel communication@ville-liffré.fr.

LISTE «UN NOUVEL ÉLAN POUR LIFFRÉ»

Sophie Caradec, nouvelle conseillère municipale à Liffré
Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis âgée de 35 ans et habite Liffré depuis 10 ans. Mariée et 4 enfants, je suis passionnée par la petite enfance, l'éducation...c'est pour cela que j'exerce désormais la profession d'assistante maternelle après avoir été gendarme adjointe, un métier qui m'a permis d'acquérir une forte expérience au service de la population. Pour quelles raisons vous êtes vous présentée aux élections municipales ?

Je me suis présentée sur la liste d'un nouvel élan pour Liffré car je veux être active dans la vie de ma commune d'adoption.

Je veux être dans une attitude d'écoute et de partage vis à vis de nos concitoyens et les informer des projets en cours dans notre municipalité et d'être vigilante vis à vis de la majorité en place. Il est très important pour moi d'entendre les habitants par rapport à leurs besoins, leurs inquiétudes parfois, et être comme toute notre équipe de la minorité dans une attitude de bienveillance et de service vis à vis de la population de Liffré.

L'équipe de la minorité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



JOUEZ LE QUIZZ

Si vous souhaitez gagner 2 places pour le concert Carmen Flamenco, le mercredi 30 janvier à 20h30 au centre culturel, merci de déposer votre bulletin de participation avant le lundi 14 janvier 2019 : à l'accueil de la mairie, à la médiathèque ou au centre culturel. À vos stylos :

1- Quand se déroulera le prochain Dimanche In Villo sur le marché de Liffré ?

2- Depuis quelle année existe la salle de spectacles de Liffré ?

☐ 1992

☐ 1998

☐ 2001

3- Deux groupes viendront jouer pour la soirée rock à l'Espace Bel Air de St-Aubin-du-Comier le 8 février 2019. Ce sont Ko Ko Mo et

☐ Birth of Joy

☐ La Poison

☐ Rover

Prénom : _____ Nom : _____

Tel/port. : ____/____/____/____/____ Courriel : _____@_____

agenda de Liffré

Mercredi 9 janvier ●●●●●●●●

Je me réveille - spectacle pour les 0-3 ans > 11h et 17h -
centre culturel

Dimanche 13 janvier

Cross de Liffré – USL athlétisme > à partir de 11h – Espace
sportif Pierre Rouzel

Banquet du C.C.A.S > centre culturel

Jeudi 17 janvier

Conseil municipal > 20h30 – Hôtel de ville

Samedi 19 et dimanche 20 janvier

Compétition de gymnastique > salle Pierre de Coubertin

Dimanche 21 janvier ●●●●●●●●

Osons l'expérimentation : Dimanche in Villo #8 > à partir
de 10h30 – sur le marché

Vendredi 25 janvier

Vœux de Liffré-Cormier Communauté > La Bouëxière

Samedi 26 janvier

Portes ouvertes du collège Martin Luther King > 9h30/12h

Mercredi 30 janvier ●●●●●●●●

Carmen Flamenco > 20h30 – centre culturel

Vendredi 1 février

Collecte de sang > 10h/13h et 15h/19h – Espace Intergéné-
rations

Samedi 2 février

Portes ouvertes > 9h30-12h – Ecoles Sainte-Catherine/Saint
Joseph

Vendredi 8 et samedi 9 février

*Grande collecte dématérialisée au profit de l'épicerie Ti
an Heol*

Attention !

Les services de la ville seront exceptionnellement
fermés à 17h les lundis 24 et 31 décembre 2018.



LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC : Du **lundi au vendredi** de 8h45 à 12h15 et 13h30 à 18h - Le **samedi** : 9h30 à 12h30 - 02 99 68 31 45

SERVICES MUNICIPAUX : **Médiathèque** : 02 99 68 36 91 - **CCAS** : 02 99 68 52 29 - **Centre culturel** : 02 99 68 58 58 - **Espace-jeunes** : 02 99 23 58 61

Accueil de loisirs : 02 99 23 50 91 - **Centre technique** : 02 99 68 39 84 - **Gardiennage salles de sport** : 06 20 26 21 35 - **Police municipale** : 02 23 25 57 73

PERMANENCE DES ÉLUS : Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire et avec les élus, vous pouvez contacter Laurence Liguët
au 02 99 68 31 45.

Tous les samedis une permanence est tenue par un adjoint. Il vous reçoit sans rendez-vous.

